



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU GÎTE D'ÉTAPE

1. Capacité d'accueil

Le gîte d'étape de Feuquières est d'une capacité de 8 personnes.

Il est composé comme suit :

- Hall
- Cuisine/salle à manger
- Chambre (6 couchages 90x190 cm)* + canapé convertible (2 personnes)
- Salle d'eau (lavabo, douche)
- WC

*Matelas et alèse, oreiller et alèse, couverture. Il est demandé de protéger ces équipements avec ses propres draps, taies ou sac de couchage.

2. Durée du séjour

La durée maximale d'occupation est de 3 nuitées maximum.

- Le tarif est de 15€ par nuitée/personne.
- Le tarif est de 50€ par famille ou groupe de 8/nuitée.

La taxe de séjour en vigueur vous sera demandée en sus.

1 chèque de caution pour le ménage sera demandé d'un montant de 50€.

La totalité des nuitées est à régler avant l'arrivée dans le gîte.

Une facture sera établie par la mairie. Les paiements seront effectués à la confirmation de la réservation par un titre de paiement du Trésor Public.

Le locataire ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de son séjour.

3. Arrivée / départ

Les arrivées sont acceptées à toute heure.

La clef sera à prendre dans la boîte à clef sur la façade de la mairie.

Le gîte devra être libéré le jour du départ avant 11h00.

Il est demandé au locataire d'informer de son heure d'arrivée et de départ lors de la réservation afin de veiller au bon fonctionnement du gîte.

Au départ, la clef sera remise en place

Le gîte devra être restitué propre et rangé pour pouvoir être réoccupé immédiatement.

4. Clefs

La porte d'entrée du gîte est munie d'une serrure à clef. Vous êtes tenus de la tenir fermée. En cas de non respect de cette consigne, il vous incombera la responsabilité de tout vol, dégradation ou

autre dégât qui fera l'objet d'une facturation.

5. Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de l'utilisation du gîte et en faire usage conformément à la destination des lieux et par respect envers les autres locataires présents.

Aucun dispositif d'amplification sonore ou de diffusion de musique ne sera possible après 22h00.

Veillez à éteindre les lumières des parties communes ainsi que les radiateurs.

Le gîte est non fumeur et aucun animal n'est admis à l'intérieur de celui-ci.

Il est interdit de boire ou de manger dans la chambre/dortoir.

La mairie décline toute responsabilité en cas de vol d'objets personnels.

6. Inventaire des principaux équipements fournis

Outre les couchages et meubles ... Le gîte est équipé de :

1 four à micro ondes

1 cafetière, 1 bouilloire

Vaisselle (verres, assiettes, couverts, tasses, etc ...)

Balai , pelle

7. Parking

Aucune place de parking n'est réservée pour les locataires. Merci d'utiliser les parkings à proximité.

8. Ordures ménagères

Des poubelles sont à votre disposition et devront être vidées lors du départ. Nous vous demandons d'être attentif au tri sélectif.

9. Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés

10. Énergie

Les consommations d'eau et d'électricité sont incluses dans le montant de la location.

Veillez à éteindre le chauffage lors de votre départ.